



Alors que le commerce mondial se recompose sous l'effet des tensions géopolitiques, des rivalités sino-américaines et de la montée des politiques industrielles, l'accord de libre-échange conclu entre l'Union européenne et l'Inde marque un tournant majeur. Derrière les annonces enthousiastes sur la création de la plus vaste zone de libre-échange du monde, les motivations des deux partenaires sont pourtant très différentes. Pour l'Europe, il s'agit avant tout de réduire sa dépendance à la Chine. Pour l'Inde, l'objectif est beaucoup plus fondamental : créer enfin les millions d'emplois industriels dont son développement économique a désespérément besoin.

Lors d'un débat organisé par La Fabrique de l'Exportation, l'économiste Catherine Bros a livré une analyse particulièrement éclairante de cet accord historique, loin des discours officiels et des slogans diplomatiques.

L'Inde, un partenaire devenu incontournable dans la nouvelle géographie du commerce international

Longtemps éclipsée par le face-à-face entre les **États-Unis**, la **Chine** et l'**Union européenne**, l'Inde s'impose désormais comme un acteur majeur de l'économie mondiale. Avec une croissance soutenue, une population de plus de 1,4 milliard d'habitants et un marché intérieur en pleine expansion, le pays représente un partenaire stratégique pour l'Europe. La conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union

européenne et l'Inde illustre cette nouvelle réalité et marque une étape importante dans la recomposition des échanges internationaux.

Un accord « gagnant-gagnant » aux objectifs pourtant très différents

Si les deux partenaires ont trouvé un terrain d'entente, leurs motivations diffèrent profondément. Pour **l'Union européenne**, l'accord répond avant tout à un impératif de **diversification des chaînes d'approvisionnement** afin de réduire la forte dépendance vis-à-vis de la Chine, mise en évidence par la crise sanitaire et les tensions géopolitiques récentes.

Pour **l'Inde**, l'objectif est tout autre : stimuler le développement de son **industrie manufacturière**, créer des millions d'emplois et sécuriser l'accès à son deuxième marché d'exportation après les États-Unis. L'accord constitue ainsi un levier de développement industriel au service de la stratégie nationale **Make in India**.

Le défi industriel indien : créer des emplois pour accompagner la croissance

Malgré une croissance économique parmi les plus fortes du monde, l'Inde fait face à un paradoxe. Son secteur des services représente près de la moitié de son PIB mais génère relativement peu d'emplois, tandis que l'agriculture emploie encore une grande partie de la population pour une faible création de richesse.

L'industrie manufacturière apparaît donc comme la clé du développement économique indien. Chaque année, plusieurs millions de jeunes arrivent sur le marché du travail, faisant de la création d'emplois l'une des principales priorités du gouvernement. L'accord commercial avec l'Europe est perçu comme un moyen d'accélérer cette industrialisation tout en attirant davantage d'investissements étrangers.

La Chine, véritable moteur géopolitique de l'accord

Au-delà des tensions commerciales avec les États-Unis, les échanges du débat montrent que **la Chine constitue le véritable facteur structurant** de ce rapprochement entre l'Europe et l'Inde.

Les deux économies restent fortement dépendantes des importations chinoises, notamment dans des secteurs stratégiques comme les composants industriels, les principes actifs pharmaceutiques ou certaines matières premières. L'accord vise ainsi à favoriser une stratégie de **diversification des approvisionnements** plutôt qu'une rupture avec Pékin.

Cette logique s'inscrit dans les politiques de « **China + 1** », qui encouragent les entreprises internationales à compléter leur présence en Chine par des capacités de production en Inde.

Des opportunités importantes pour les entreprises européennes

L'accord ouvre des perspectives particulièrement favorables pour plusieurs secteurs européens.

Les baisses importantes des droits de douane devraient bénéficier notamment à **l'automobile, l'aéronautique, les équipements industriels, les dispositifs médicaux**, ainsi qu'aux **vins et spiritueux**, secteurs où les barrières tarifaires indiennes figuraient parmi les plus élevées au monde.

En retour, l'Union européenne facilitera davantage l'accès à certains produits indiens, notamment dans les secteurs du textile, du cuir et des médicaments génériques.

Des négociations complexes sur le climat et la propriété intellectuelle

Plusieurs sujets sensibles ont néanmoins nécessité d'importants compromis.

Le **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM)** a suscité des débats nourris. L'Inde y voyait initialement une forme de protectionnisme, tandis que l'Union

européenne défend un mécanisme visant à garantir une concurrence équitable entre productions européennes et importées.

Les discussions ont également porté sur la **propriété intellectuelle**, notamment dans le secteur pharmaceutique. L'Inde a défendu son modèle favorisant la production de médicaments génériques, conduisant à des ajustements sur la protection des brevets.

Numérisation, innovation et montée en puissance de l'économie indienne

Le débat souligne également les progrès remarquables réalisés par l'Inde dans le domaine du numérique. Le développement du système d'identité numérique **Aadhaar**, des paiements électroniques **UPI** et de la digitalisation des services publics illustre la capacité du pays à moderniser rapidement son économie.

Cette transformation constitue un atout majeur pour améliorer l'efficacité administrative, favoriser l'inclusion financière et soutenir le développement économique, tout en soulevant des interrogations sur la gouvernance et la protection des données personnelles.

Un partenariat stratégique inscrit dans le long terme

Les intervenants s'accordent à considérer que cet accord dépasse largement la conjoncture politique actuelle. Il ne s'agit pas d'une simple réponse aux tensions commerciales américaines, mais bien d'une décision stratégique appelée à restructurer durablement les relations économiques entre l'Union européenne et l'Inde.

Dans un contexte marqué par le ralentissement de la mondialisation, la montée des politiques industrielles et la recherche de nouvelles chaînes de valeur, l'Inde apparaît comme un partenaire incontournable pour les entreprises européennes. De son côté, l'Union européenne offre à l'économie indienne un accès privilégié à l'un des marchés les plus importants et les plus solvables du monde.

Cette convergence d'intérêts fait de cet accord un levier majeur pour renforcer les échanges commerciaux, accompagner la diversification des économies et contribuer à l'émergence d'un nouvel équilibre du commerce international.